



CLUB JEUNES

CONVENTION ANNUELLE DE PARTENARIAT ENTRE UNE ASSOCIATION SPORTIVE USEP ET UNE STRUCTURE FFVOLLEY

Saison :

L'Ass. Sportive USEP :

Représentée par :

Président de l'Association (cachet et signature) :

La Structure FFvolley :

Représentée par :

Président (cachet et signature) :

Les partenaires ci-dessus désignés décident de collaborer sur la base des principes énoncés dans la Convention Nationale établie entre la Fédération Française de Volley (FFvolley) et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP).

« Correspondant Club Jeunes » (enseignant en charge de l'AS) :

Nom et prénom :
Adresse :
E-mail : N° portable :

Ce correspondant sera responsable de la coordination entre les deux structures et pourra apporter son aide sous toutes les formes susceptibles de concourir au développement de ce partenariat, du volley-ball et du beach volley.

« Echanges de services » entre les deux structures :

Les partenaires décident pour l'année scolaire ____ / ____ (énoncer ici les éléments de cette collaboration, par exemple : aide matérielle, conditions d'utilisation des installations, aide aux déplacements, encadrement, etc ...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

*

Le « Club Jeunes » s'engagera sous son propre nom dans les Championnats FFvolley cette saison :

Oui - Non - En attente de décision